

P -5 Maitrise des raccords sur les teintes multicouches

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de maîtriser les raccords sur les teintes multicouches.

Public et pré requis :

❖ **Taille du groupe** : 5 Minimum – 12 maximum

❖ **Type de public** : Tout professionnels de la réparation et de la maintenance automobile.

❖ **Connaissances requises** : Compréhension (et expression) écrite et orale de la langue Française, avoir une connaissance basique du fonctionnement d'un véhicule automobile.

Nous contacter pour les modalités d'accès aux stagiaires avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Modalités techniques et pédagogiques :

Exercices pratiques en atelier : mise en œuvre des préparations et matériels pour réaliser les raccords.

Pédagogie active et participative avec alternance de présentation en salle et démonstration en atelier.

Durée, coût et Modalités de déroulement :

Durée totale : 2 x 2 jours de 7 h = 28 heures

Lieu de formation : CFA 3IFA – Rue du Roselet - CS 80106 61000 ALENCON

☎ 02 33 28 76 76

Coût de formation : 2100 euros.

Contact :

Madame Françoise DUHAUSSAY – Responsable pôle développement

fduhaussay@3ifa.fr

02 33 28 84 88 – 06 33 97 05 77

* Apprendre les techniques d'application d'un raccord noyé, fondu ou localisé

* Connaître le matériel pour réaliser un raccord

* Savoir quelles sont les préparations spécifiques pour réaliser un raccord

* Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation d'un raccord

* Réaliser un raccord noyé / fondu / localisé

* Déterminer les opérations de rectification appropriées en fonction du défaut

* Entretien son espace de travail et le matériel

* Appliquer les produits peinture Les différentes causes des défauts

* Appliquer les produits, matériel et méthode de polissage et de lustrage

* connaître la composition et le mode d'entretien des équipements liés à la pulvérisation

* Effectuer des opérations de polissage et de lustrage

Suivi et évaluation :

- > Évaluation des connaissances en fin de formation.
- > Évaluation par observation, exercices et/ou mise en situation.
- > Évaluation de satisfaction à chaud réalisée en fin de stage.

Validation :

- > Attestation de fin de formation avec les acquis de formation
- > Feuille d'émargement.

A compter du 01/01/2023, les références éligibles dans le cadre du plan Compétences-Emplois 2023/2025 (Conditions et références) sont consultables sur le site de l'OPCO Mobilités et peuvent bénéficier d'une prise en charge dans la limite de 75 € HT /heure si l'entreprise est à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités sur la base Masse Salariale 2021 versée et encaissée en 2022.